

Jeu RGT 35 101 – Le Bingo Bronzette

Article 1- Organisation

La société Blancheporte Civad S.A.S., 22 rue de la Blanche Porte à Tourcoing, organise sur le site Blancheporte du 01 juillet au 28 juillet 2024 un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé RGT 35 101 – le Bingo Bronzette, dont le règlement est déposé chez Maître Sébastien Gobert, Commissaire de Justice à Roubaix, associé de la SELARL Gobert, Plassy-Szypula dépositaire du règlement complet de ce jeu.

Article 2- Participation

Cette opération est ouverte à toutes les personnes majeures ayant eu connaissance du jeu sur le site Blancheporte, à l'exception des membres du personnel Blancheporte et de leurs familles.

Article 3- Déroulement du jeu

Pour participer, il suffit de se rendre sur le site www.blancheporte.fr et de tenter sa chance.

Le jeu se déroulera de la manière suivante :

Du 01 au 07 juillet – semaine 27

Jeu de la Pinata

Instant gagnant

200 lots sont à gagner

Du 08 au 14 juillet – semaine 28

Jeu de la route du soleil = jeu du panier. Il faut glisser dans un panier le plus d'articles possible durant un laps de temps donné

Tirage au sort parmi les participants

200 lots sont à gagner

Du 15 au 21 juillet – semaine 29

Jeu du mémo, il faut retrouver l'emplacement de plus de produits possible

Tirage au sort parmi les participants

200 lots sont à gagner

Du 22 au 28 juillet – semaine 30

Roue de la chance

Instant gagnants

25 bons d'achat pour les gagnants et les perdants reçoivent un code promo

Tous les gagnants seront tirés au sort par l'application développée par la société Kimple.

Article 4- Lots mis en jeu

Du 01 juillet au 07 juillet : 200 Ensemble soleil : paréo, gourde, éventail d'une valeur unitaire de 29,99€

Du 08 juillet au 14 juillet : 200 Montre chouchou d'une valeur unitaire de 19,99€

Du 15 juillet au 21 juillet : 200 Sac de plage et jeux d'une valeur unitaire de 19,99€

Du 22 juillet au 28 juillet : 25 Bons d'achat de 150€ et l'accès à un code promo de 11€/20 pour tous les perdants

Article 5 – Attribution des lots

Aucune information ne sera donnée oralement. Les gagnants recevront directement leur lot à l'adresse indiquée dans le formulaire de participation. Les bons d'achat seront transmis par mail. Si les coordonnées sont incomplètes ou inexactes, les lots seront perdus.

Article 6- Communication du nom des gagnants

Les gagnants autorisent Blancheporte à faire figurer sur son site leur nom, ville et code postal, sans prétendre à aucune rémunération.

Article 7- Responsabilité

La participation au Bingo Bronzette implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau Blancheporte décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique. Blancheporte ne pourrait être tenue pour responsable si, au cas où les circonstances les y obligeaient, ce jeu devait être modifié ou reporté.

Article 8- Remboursement des frais de jeu

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Si l'internaute ne se trouve pas dans la situation exposée ci-dessus, les frais de participation (sur la base de 3 minutes de connexion) seront remboursés sur demande écrite, accompagnée d'un justificatif à Blancheporte - Service Clientèle - 59971 Tourcoing cedex (timbre de demande de remboursement remboursé sur demande au tarif lent en vigueur).

Article 9- Données à caractère personnel

Les informations personnelles demandées sont obligatoires et nécessaires pour la prise en compte de la participation, la détermination du/des gagnants, l'attribution ou l'acheminement des lots par nos partenaires, destinataires de données.

En participant, vous acceptez de recevoir nos offres commerciales par courrier postal, sauf information contraire de votre part.

Vous avez le droit de modifier les accords donnés pour recevoir des offres de notre part et/ou de la part de nos partenaires, de rectifier ou de demander la rectification des données vous concernant et de vous opposer à leur traitement à des fins commerciales.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@blancheporte.fr ou en écrivant à Blancheporte –Service

clientèle – 59971 Tourcoing cedex

Pour en savoir plus, rendez-vous sur blancheporte.fr, rubrique Données personnelles et Cookies

Article 10- Règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des modalités de participation.

Le règlement est déposé chez Maître Gobert. Il est également consultable sur le site blancheporte.fr pendant la durée du jeu